



# Championnat PITCH & PUTT Drôme Ardèche

**INDIVIDUEL Dames & Messieurs et par EQUIPES Mixtes**

## REGLEMENT 2022

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et de Ligue,. Les conditions des règlements particuliers prennent sur celles des règlements généraux. Les règles locales s'appliquent.

**Samedi 15 octobre à Easy Golf (Montmeyran)**

### PRINCIPE :

- Formule: Individuelle et par équipe en **stroke-play brut** sur 18 trous.
- Aucun trou ne dépassera 90 mètres, avec un minimum de 42 mètres.
- En individuel : 2 séries **Dames** et 2 séries **Messieurs**.
- Par équipe : 1 seule série, mixte possible, avec 3 joueurs(ses).
- Chaque joueur équipe participe également au classement individuel

### CONDITIONS de PARTICIPATION :

Epreuve ouverte aux :

- AS de Club et de golf d'entreprise adhérentes au Comité de golf Drôme-Ardèche.
- Joueurs et joueuses amateurs, licenciés à la FFGolf et membre de l'association sportive qu'ils représentent avec certificat médical ou questionnaire santé de l'année en cours à la date limite d'inscription.

### INSCRIPTION DES JOUEURS/SES :

- Le nombre de participants est limité à **12 joueurs/ses** par A.S., **soit maximum 4 équipes**.
- Au-delà de ces 12 joueurs/ses, **3 joueurs/ses supplémentaires en individuel** (en liste d'attente) pourront participer selon le nombre d'engagés..

### FORME DE JEU :

- **STROKE-PLAY BRUT sur 18 trous**-
- **Par équipe** : 1 seule série, mixte possible, avec 3 joueurs (ses)
- **En individuel** : 2 séries, **Dames** et 2 séries **Messieurs** :

**DAMES 1<sup>ère</sup> série index jusqu'à 24,4 2<sup>ème</sup> série index 24.5 à 40**  
**MESSIEURS 1<sup>ère</sup> série index jusqu'à 18,4 2<sup>ème</sup> série index 18,5 à 36**

Index pris en compte à la date limite d'inscription

**Marques de départs** : Un seul et même repère pour les **Dames** et **Messieurs**.

**Départs** : Les horaires de départs seront communiqués par e-mail par le club organisateur au plus tard 48h avant le début de l'épreuve au Comité Drôme Ardèche qui après validation les enverra par e-mail à tous les clubs participants et au président de chaque A.S. inscrite.

### CLASSEMENT

**En individuel** : En cas d'égalité départage sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou , puis trou par trous en remontant

**Par équipe** : Cumul des 3 scores. En cas d'égalité départage selon le meilleur score individuel, puis si nécessaire le meilleur 2<sup>ème</sup> score puis le 3<sup>ème</sup> meilleur score

## INSCRIPTION :

**Date limite d'inscription : lundi 10 octobre à Minuit.**

**Droit engagement : 20€ par joueuse ou joueur**

**Invités jeunes jusqu'à U16 (moins de 17 ans)**

Chaque A.S. fera parvenir la **fiche d'inscription de ses joueurs/ses** (disponible sur le site du Comité) par mail au club organisateur [easygolf26@gmail.com](mailto:easygolf26@gmail.com) et au Comité de golf Drôme Ardèche [comite.golf.da@gmail.com](mailto:comite.golf.da@gmail.com) .ainsi que les **droits d'engagement** par virement au nom du Comité de golf DA au plus tard à la date limite d'inscription.

## REMISE DES PRIX :

**-En individuel** Les 3 premiers de chaque série seront primés dames et messieurs.

**En équipe**, les 3 premières équipes seront primées.

Proclamation des résultats, cocktail et remise des trophées ½ heure après arrivée de la dernière partie

Le club qui reçoit transmettra dès la fin de la rencontre les résultats au Comité de golf DA

## OBLIGATION DU CLUB ORGANISATEUR :

Cocktail à la charge du club organisateur

Organisation sportive : Voir cahier des charges sur le site du Comité de Golf D/A .

Le club qui reçoit transmettra dès la fin de la rencontre les résultats au Comité de golf D/A.

## COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

- Le Président du Comité de golf D/A, qui peut se faire représenter et déléguer.
- Le Président de l'Association Sportive du golf organisateur, qui peut se faire représenter et déléguer.
- Le Directeur du Club organisateur, qui peut se faire représenter et déléguer.

## PARTICIPATION DU COMITÉ D/A :

Les droits d'engagement d'un montant de 20€ par joueur/euses seront versés au club organisateur contre facture.

Le Comité fournit les Trophées.

Siège social : Maison des Bénévoles du Sport – 71 rue Pierre Latécoère – 26000 VALENCE

Adresse de correspondance : 3, Impasse Deyres – 07400 LE TEIL

Tél. : 07.61.78.00.58 - E-mail : [comite.golf.da@gmail.com](mailto:comite.golf.da@gmail.com)

Site Internet : <http://comitegolfda.fr>